



LE PARLEMENT un phénix breton

Récit photographique, 1994-2004

LIVRET D'ACCOMPAGNEMENT





LE PARLEMENT un phénix breton

De vifs remerciements à Hermann Bayer pour son travail sur l'exposition et le traitement de la photothèque.
Crédits photographiques : la majorité des clichés sont de Dominique Levasseur. Compagnie des sapeurs-pompiers, pages 11 et 12 et Stéphanie Priou, pages 26 et 27.



À l'occasion de l'exposition du musée des Beaux-arts de Rennes consacrée au destin des tentures de tapisseries réalisées dans les années 1880-1910 pour l'ornementation de la Grand'Chambre et du conseil de la Grand'Chambre du Parlement, les Archives de Rennes proposent de revenir, en images, sur un événement de triste mémoire pour les Rennais : l'incendie du Parlement, survenu le 4 février 1994. À travers une sélection de photographies issues de la photothèque de la Ville de Rennes, revivez les heures qui précédèrent le drame, le combat des pompiers devant les Rennais abasourdis, les premiers gestes pour sauvegarder les œuvres d'art, puis le travail minutieux des professionnels de la restauration du patrimoine qui, en dix ans, ont permis au palais de retrouver son lustre et aux Bretons, un symbole.

Animations du service éducatif et renseignements :
02 23 62 12 60 ou archives@ville-rennes.fr



Un regard photo... graphique

Nous avons pu rencontrer Dominique Levasseur, photographe au sein de la direction de l'information de la Ville de Rennes de 1988 à 2011, qui est à l'origine de la majorité des clichés présentés dans cette exposition. Nous le remercions de nous avoir livré son récit de l'événement. Suivons les pas et le regard du photographe...

Le 4 février 1994, Dominique Levasseur est naturellement présent pour photographier la rencontre entre le premier ministre Édouard Balladur et le maire de Rennes Edmond Hervé. Il s'imisce dans la manifestation des marins-pêcheurs et photographie les heurts violents qui les opposent aux forces de l'ordre dans tout le centre-ville. Ses clichés sont d'une réelle intensité, accentuée par la fumée des bombes lacrymogènes et le choix du noir et blanc qui transforment certaines prises de vues en véritables scènes de guerre. L'ambiance électrique se calme dans la soirée et le photographe rentre chez lui.

Dans la nuit du 4 au 5 février, Dominique Levasseur est réveillé par un appel téléphonique. Une amie le prévient du sinistre qui est en train de ravager le Parlement. Habitant le centre-ville, à proximité de l'édifice, il s'habille rapidement, s'empare de son matériel et se rend sur les lieux. Il passera la nuit sur la place, fixant sur la pellicule les flammes rougeoyantes et la disparition progressive du monument. Il immortalise à la fois le travail



des pompiers, le bâtiment en flammes et le visage incrédule des Rennais. Au petit matin, dans une lumière bleutée, les clichés, dans une ambiance de fin du monde, témoignent de l'ampleur des dégâts, au milieu des ruines encore fumantes du bâtiment.

Dans les premiers temps, le photographe se rend tous les jours au Parlement afin de garder trace des travaux de sécurisation et de déblaiement du bâtiment et prendre, sur le vif, les personnalités mobilisées sur le chantier. Il jouit d'une grande liberté de mouvement. Il a la possibilité de prendre des vues des ruines du palais en plongée à partir des nacelles des engins de chantier. Dans le même temps, il photographie certains détails : fragments de décors, gestes minutieux des restaurateurs, captant avec finesse l'ampleur de la tâche à accomplir. Avec le temps, le photographe espace ses visites au Parlement et ne se rend devant le bâtiment que pour les grandes opérations comme la pose de la charpente.

Entre les vues de détails et les larges panoramas, l'usage du noir et blanc et celui de la couleur, entre le rouge des flammes et le gris des cendres, entre l'émotion des Rennais abasourdis et l'action des professionnels mobilisés, les photographies de Dominique Levasseur offrent un témoignage saisissant de l'événement, à la fois professionnel et personnel, dorénavant à disposition de tous aux Archives de Rennes.





Le feu de l'action

En 1994, la baisse des prix du poisson, la dégradation des ventes et la concurrence des autres pays européens entraînent une profonde crise de la pêche. À l'occasion de la visite du premier ministre Édouard Balladur venu signer le contrat de plan État-Région, entre quatre et cinq mille pêcheurs se déplacent à Rennes le 4 février pour manifester et réclamer des mesures d'urgence.

Ils se heurtent aux boucliers des CRS devant la préfecture et la manifestation dégénère en émeute lors de son entrée dans le centre-ville: des pavés sont lancés, plusieurs vitrines de magasins sont brisées et de violentes confrontations avec les forces de l'ordre s'engagent. Une fusée éclairante traverse en fin d'après-midi les ardoises du toit du Parlement de Bretagne et se niche dans la charpente en bois du palais. Durant toute la soirée et une partie de la nuit, le feu couve sous les combles du palais sans attirer l'attention.











L'épreuve du feu

Dans la nuit du 4 au 5 février 1994, à minuit et demi, deux minutes après la première alerte, les vingt premiers sapeurs-pompiers arrivent Place du Parlement. Les ardoises éclatent une à une sous la chaleur, découvrant progressivement une charpente entièrement embrasée. Devant l'importance de l'incendie, le chef de garde demande des renforts immédiats. La majeure partie des pompiers de garde du district de Rennes se déplace sur les lieux, et trente minutes après le signalement de l'incendie, cinquante-deux hommes sont sur place. À minuit quarante, l'ensemble des combles s'est embrasé et les flammes, attisées par un fort vent d'ouest, risquent de se propager aux bâtiments voisins : six personnes habitant à proximité, rue Hoche et rue Salomon-de-Brosse, sont évacuées. Le réseau d'eau de la ville étant insuffisant pour alimenter les lances à incendie, des tuyaux sont déroulés pour pomper l'eau dans la Vilaine.

Coordonnés par le CODIS (Centre opérationnel départemental d'incendie et de secours), des sapeurs-pompiers de tout le département d'Ille-et-Vilaine viennent prêter main-forte aux équipes déjà en intervention. L'incendie est perçu à dix kilomètres à la ronde. À deux heures du matin, on compte sur place plus de cent cinquante sapeurs-pompiers et seize engins. Après avoir lutté à l'extérieur et autour du palais, ils progressent à l'intérieur du brasier à l'aide de cinq lances et une grande échelle. À deux heures et quart, le feu est éteint. À trois heures, il ne reste plus que les murs de pierre : les dégâts matériels sont considérables et rien ne subsiste de la couverture de l'édifice qui s'est effondrée sur le premier étage. Le plafond de la salle des Pas Perdus, directement accroché à la charpente, est détruit. Deux pompiers sont gravement blessés lors de l'effondrement d'un plafond.

Pierre Méhaignerie, ministre de la Justice et président du conseil général, le préfet, le procureur de la République et Edmond Hervé, maire de Rennes, sont sur les lieux. Plusieurs milliers de spectateurs sous le choc se rassemblent pour assister au sinistre, silencieux et médusés. Vers cinq heures, l'incendie est maîtrisé mais des tonnes de braises menacent encore. Toute la journée du samedi, les pompiers éteignent des incendies sporadiques. Ils restent huit jours sur place à surveiller les ruines du Parlement.







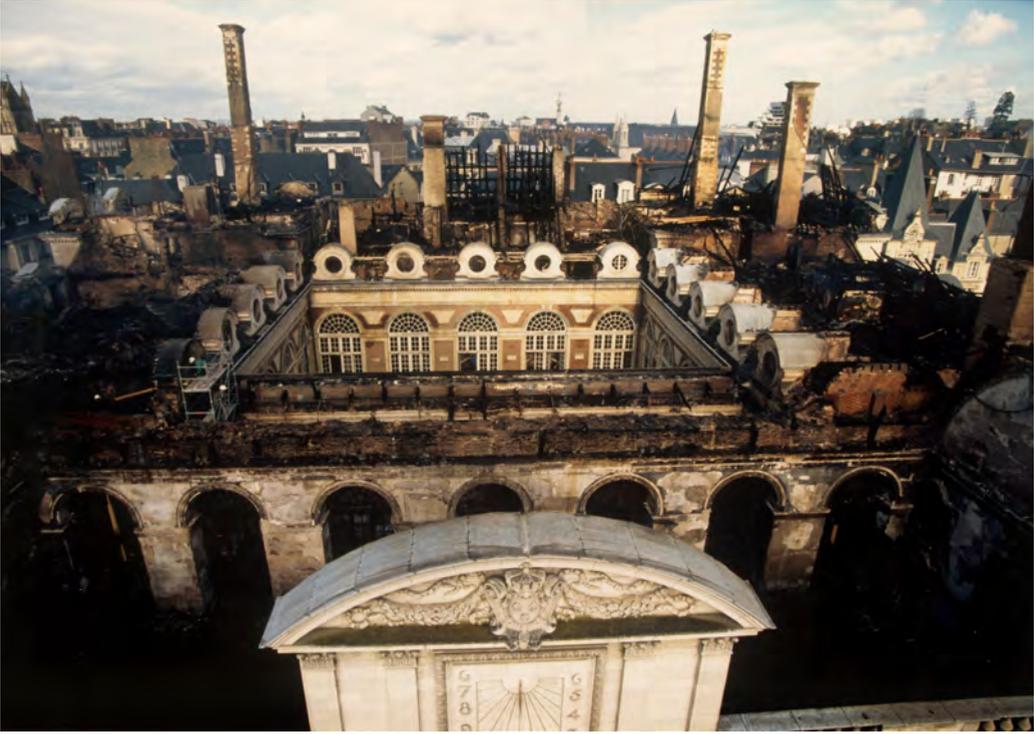


Retour de flammes

Dès deux heures du matin, tandis que l'incendie ravage la charpente, une étroite collaboration entre les sapeurs-pompiers et les professionnels du patrimoine se met en place afin de sauver le mobilier et les tapisseries du palais. Un poste de commandement est installé rue Hoche afin d'organiser le sauvetage. Il réunit Jean-Michel Germaine et Christophe Amiot (architectes des bâtiments de France), Alain-Charles Perrot et Nicolas Simonnet (respectivement architecte en chef et conservateur régional des monuments historiques), l'architecte rennais Christian Couâsnon ainsi que des documentalistes, des agents de la direction régionale des affaires culturelles, du musée des Beaux-arts de Rennes et des soldats du 16^e régiment d'artillerie. Les toiles, si elles n'ont pas été détruites par le feu, sont endommagées par l'eau et évacuées par les fenêtres du bâtiment. L'accent est mis sur la protection de la Grand'Chambre, la pièce du palais la plus ouvragée, avec la brumisation des tapisseries par les pompiers. Enfin, tous les éléments sauvés, des tapisseries aux dossiers de la chambre correctionnelle sont étiquetés et classés.

Les sous-sols sont restés quasiment intacts, alors que la démolition totale de la charpente et du deuxième étage, du bureau du procureur, de la bibliothèque des magistrats, de la salle des Pas Perdus est à déplorer. Le plafond de la Grand'Chambre, suspendu à une structure de fer et brique réalisée au XIX^e siècle, a échappé à la destruction et la majeure partie des œuvres d'art et des tapisseries a pu être sauvée.

La tâche reste cependant complexe après l'incendie : l'essentiel est de stopper la dégradation du bâtiment. Les premières mesures consistent à étayer et renforcer les maçonneries. Le risque est alors majeur pour les plafonds des galeries du premier étage, sur lesquelles pèsent les gravats gorgés d'eau des étages supérieurs. Des restes de charpente sont démontés tandis que les cheminées sont protégées par des fers souples et plats. Il faut aussi déblayer les gravats avec précaution et récupérer le moindre vestige qui a résisté aux flammes.



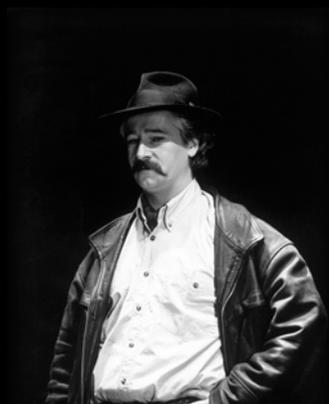




Sous les feux de la rampe

Après la destruction du Parlement, l'émoi s'empare de chaque Breton, cette destruction (r)éveille un sentiment identitaire qu'Allan Stivell exprime d'ailleurs lors du concert de soutien organisé le 11 mars 1994 au palais des sports de Rennes. Il compose en effet pour l'occasion un titre baptisé *Parlament Lament*. Une douzaine d'artistes bretons dont Gilles Servat, Dan Ar Braz, Erik Marchand, Denez Prigent ainsi que

les musiciens de l'Orchestre de Bretagne se mobilisent et organisent un concert de solidarité dont les fonds sont entièrement reversés à l'Association pour la Renaissance du Palais du Parlement de Bretagne (ARP). Devant un public de trois-mille-cinq-cents personnes, les artistes viennent rappeler leur attachement au Parlement et à la Bretagne mais n'en oublient pas pour autant le désarroi des pêcheurs.







Une renaissance à petit feu

Après le déblaiement, il s'agit de penser à l'avenir de ce bâtiment classé monument historique, qui abritait la cour d'appel et la cour d'assises. L'État et les collectivités locales s'engagent à procéder à sa reconstruction en vue de la réinstallation des juridictions en son sein.

Afin de protéger le bâtiment du froid et de l'humidité, un toit de tôles métalliques et de plaques translucides est installé. Le taux d'humidité s'élève à 95 %. Des machines absorbent l'air humide et rejettent de l'air sec. Les peintures nécessitent un séchage lent, une mise sous presse pour éviter une déformation ainsi qu'une protection contre les champignons. Pour contrer ce danger, un responsable du laboratoire de microbiologie des monuments historiques effectue des analyses afin d'adapter les traitements antifongiques à mettre en œuvre. Tandis qu'au cœur du bâtiment, des restaurateurs s'affairent pour sauver les dorures des panneaux et plafonds, les Ateliers de Versailles prennent en charge, dès le 5 février, une soixantaine de toiles. Elles sont démontées de leurs encadrements et posées à plat afin d'éviter qu'elles ne se distendent. L'écaillage est endigué par la pose de bandes de papier japon. La dernière étape consiste à restaurer les couches picturales. Au total, soixante-treize toiles ont pu être sauvées du sinistre.

La reconstruction du Parlement de Bretagne est envisagée avec une grande fidélité, l'ensemble du palais ayant fait l'objet de relevés suffisamment précis, avant et après l'incendie. Les objets récupérés sont également utilisés comme modèles lors de la restauration des décors. Le ministère de la Justice, affectataire de l'édifice, assume la charge des travaux qui portent sur la reprise des maçonneries, la restitution de la toiture d'ardoise, dans le respect du volume extérieur, et la remise en place des planchers. Le ministère de la Culture, en partenariat avec le ministère de la Justice et l'Association pour la Renaissance du Palais du Parlement de Bretagne (ARP) conduit la restauration des prestigieuses salles décorées du Parlement. Le programme de reconstruction a évidemment été conçu de façon à faciliter la remise en place des décors restaurés.











Le feu couve toujours...

Les quatre sculptures allégoriques (la Force, la Loi, l'Éloquence et la Justice) qui ponctuent la toiture du Parlement sont réinstallées en février 2000 et marquent la fin d'un chantier de cinq années. Le bilan financier de la reconstruction du palais du Parlement de Bretagne et de son réaménagement s'établit à deux-cent-trente millions de francs. La restauration des œuvres d'art et des décors est estimée à cent-trente millions de francs. L'Association pour la Renaissance du Palais du Parlement de Bretagne (ARP) participe à hauteur des dons reçus des Rennais très mobilisés, soit environ vingt-sept millions de francs.

Épargnées par les flammes et retirées de l'édifice pour être restaurées, les tapisseries monumentales qui ornaient les murs de la Grand'Chambre et de la Salle du Conseil, ont été sauvées des flammes et auraient dû regagner Rennes à la fin des travaux de reconstruction du Parlement. Mais, nouveau coup du sort, une dizaine d'entre elles part en fumée, en 1997, dans l'incendie de l'un des ateliers parisiens chargé de leur restauration. Six tapisseries subsistent, conservées désormais au Mobilier National. Heureusement, les modèles peints, ou cartons préparatoires aux tapisseries, réalisés par Édouard Toudouze et Auguste Gorguet, ont été conservés, partagés entre la Ville de Rennes pour les formats monumentaux et le Mobilier national pour les plus petits.





MILLE ET UNE IMAGES DE LA VILLE



75 000
diapositives

+



20 000
bandes négatif

+



15 000
tirages

+



2 000
ektachromes

=

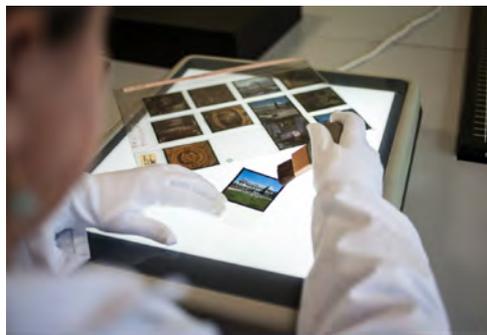


200 000
clichés de
1989 à 2005

Ces chiffres dévoilent la dimension hors-norme de ce fonds photographique, conservé aux Archives de Rennes, en cours de classement. Cet ensemble photographique, dont cette exposition vous offre un aperçu, provient de la direction de l'Information de la Ville de Rennes, et s'est constitué progressivement. Modeste à l'origine, il se compose alors essentiellement des clichés

utilisés pour le magazine municipal *Le Rennais*, qui est, à ses débuts en 1969, une publication en noir et blanc.

L'arrivée d'Edmond Hervé à la tête de la municipalité en 1977 et la mise en place d'une nouvelle politique de communication a des conséquences directes sur l'enrichissement de cet ensemble photographique. Des reportages sont commandés à de nombreux





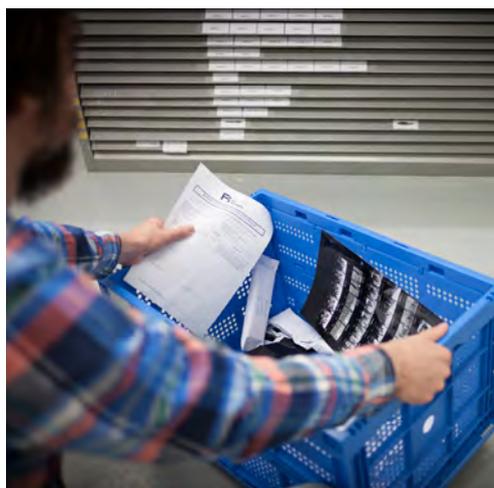
photographes qui fixent sur pellicule tous les moments importants de l'activité municipale et de la vie de la cité : cérémonies, inaugurations, visites officielles, réceptions, suivi de chantiers, visites d'équipements, grandes manifestations sportives ou culturelles mais aussi lancement de festivals.

Les Archives de Rennes ont accueilli dans les années 2000, à la faveur du passage au numérique, la collection argentique (1989 à 2005) de cette importante masse de documents, le musée de Bretagne conservant la majorité des clichés de 1969 à 1993. Depuis 2012, les archivistes se sont lancés dans un véritable travail de fourmi, qui aboutit aujourd'hui à leur mise en valeur :

- Identification, tri, description, cotation et indexation pour rendre accessible au public le récit en images de ces deux décennies de vie municipale.
- Nettoyage et conditionnement spécifiques adaptés aux différents supports photographiques (diapositives, tirages, négatifs, ektachromes, etc.), afin d'en assurer la conservation sur le long terme.
- Préparation de la collecte des photographies numériques, nécessitant un archivage spécifique et de nouvelles méthodes de travail.

Cet ensemble de photographies, coté 2193 W tient une place particulière dans le fonds administratif des Archives de Rennes. Archives publiques, ces documents offrent à la fois le regard de la municipalité sur sa propre histoire mais également celui du

photographe, amusé ou placide, ému ou concerné. Dominique Levasseur, Hedi El Boughammi, Richard Volante, Stéphanie Priou et Michel Ogier sont les principaux contributeurs, fonctionnaires ou pigistes, de ce fonds parmi la soixantaine de photographes identifiés.



AUX ORIGINES DU PARLEMENT

Le Parlement de Bretagne est une cour de justice souveraine rendant principalement des arrêts sur appel des sentences de juridictions inférieures au nom du roi comme les autres parlements de France sous l'Ancien Régime. Le Parlement possède également des prérogatives législatives l'autorisant à affirmer une certaine autonomie à l'égard du pouvoir royal. Les Bretons étant attachés à défendre les droits de la province préservés par le traité d'union avec la France, l'exercice de ce pouvoir de contestation par le Parlement tient une grande place dans la vie de cette institution et de toute la province.

L'histoire du palais du Parlement de Bretagne est intimement liée à celle de cette institution. Depuis l'acte d'union qui rattacha la Bretagne à la France en 1532, cette juridiction régionale se déplaçait entre Rennes et Nantes. Ce n'est qu'en 1561 que les sessions du Parlement se fixent à Rennes. Le manque de ressources financières et les guerres de religion retardent la construction du palais et les parlementaires siègent pendant quarante-huit ans au couvent des Cordeliers. En 1578, la Ville de Rennes est autorisée à lever des impôts en vue de la construction d'un bâtiment pour le Parlement, notamment un impôt sur les pots de cidre.

Les plans sont d'abord dessinés par l'architecte de la Ville Germain Gaultier, associé à l'architecte royal Salomon de Brosse pour la façade. La construction et l'achèvement de la décoration du palais du Parlement de Bretagne durent presque un siècle. Le

chantier débute en septembre 1618 mais de nombreux aléas perturbent son avancement : l'architecte Germain Gaultier meurt accidentellement sur le chantier en 1624 puis, des problèmes financiers et une épidémie de peste qui sévit de 1627 à 1632 ralentissent considérablement les travaux. Le chantier est à nouveau à l'arrêt lors de la fronde des parlementaires contre le roi entre 1648 et 1649 et ce n'est qu'en 1654 que les travaux de gros œuvre sont achevés. Le 11 janvier 1655, la cour et les parlementaires s'y installent. Le doyen des présidents du Parlement, Claude de Marbeuf, prend possession de l'édifice le 16 janvier 1655 mais la réalisation des décorations intérieures ne sera pleinement achevée qu'en 1709. Le palais du Parlement de Bretagne est le siège de l'institution de sa construction jusqu'à sa dissolution par la Révolution française en février 1790, à l'exception d'une période d'exil à Vannes entre 1675 et 1689. Le bâtiment échappe de peu au grand incendie de 1720 qui ravage mille bâtiments dans la ville. La reconstruction de la ville dote le palais du Parlement d'une place royale avec des immeubles de granit et de tuffeau. L'édifice devient la cour d'appel de Rennes en 1804. La majorité des autres juridictions rennaises a rejoint la cité judiciaire à l'architecture très contemporaine, inaugurée en 1983 dans le quartier de la Tour-d'Auvergne.



ARCHIVES DE RENNES

18 avenue Jules-Ferry - CS 63126

35031 Rennes Cedex

Téléphone : 02 23 62 12 60

Télécopie : 02 23 62 12 69

www.archives.rennes.fr

